



Compte rendu du CSAL du 22/06/2023

Lecture des liminaires des organisations syndicales.

Pour accéder à la déclaration liminaire de la CGT : [Liminaire CGT 29](#)

Le Président, Monsieur BROCARD, précise qu'il répondra aux questions posées par les organisations syndicales au cours du déroulement de l'ordre du jour de cette réunion.

Une organisation syndicale précise que le Contrat d'Objectifs et de Moyens(COM) n'est pas signé; par conséquent, ces directives représentent un cadre à suivre et est différent d'un contrat.

Le procès verbal de la séance du 15 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Point 2 pour VOTE: Election des représentants du personnel au conseil médical

La CGT dénonce l'absence de représentativité dans ce nouveau processus ;

En effet, contrairement aux comités médicaux et commissions de réformes dans lesquels les représentants étaient désignés par les organisations syndicales et les sièges répartis en fonction des élections en CAP, cette élection des représentants du personnel aux conseils médicaux est faite sur candidatures individuelles, sans listes, ni étiquettes syndicales et au mépris de la représentativité.

Lors du vote, chaque titulaire élu au CSAL est appelé à choisir, au sein de la liste des candidatures recueillies, 15 représentants en vue de laquelle seront appelés les représentants pour siéger en séance du conseil médical.

Suite au vote, les 15 candidats présentés sur la liste ont été élus par les titulaires du CSAL. En accord avec l'intersyndicale, la CGT a décidé de l'ordre des candidats élus pour siéger au conseil médical.

Point 3 pour information : Formation professionnelle : le plan 2023 pour vote et bilan 2022 pour information

Madame KERDRAON présente le plan de formation pour l'année 2023 pour le Finistère :

- Gestion des ressources humaines.
- Organisation.
- Management.
- Relation à distance et service à l'utilisateur.
- Approfondissement à la déontologie.
- Parcours d'accompagnement des cadres à la conduite des transformations.
- Formations CALC .
- Contrôle fiscal externe.
- Gestion de crise et continuité d'activité
- Parcours de professionnalisation des agents du Centre de Contact des professionnels de Morlaix.

- Cadastre : MAJIC perfectionnement, GESTLOC, SURF, gest loc gestion
- Gestion fiscale des particuliers : Revenus fonciers ordinaires et dispositifs particuliers ; campagne IR TH, Territorialité de l'IR, Gest ODL contentieux.
- Gestion fiscale des professionnels : PAS, initiation à la législation sur les bénéfices agricoles, TVA à l'importation, facturation électronique.
- Publicité foncière : Donations partages, radiations d'hypothèques.
- Préparations aux concours.
- 15 e- formations sont également prévues.

Vote du plan de formation professionnelle pour 2023 : l'ensemble des organisations syndicales s'abstiennent.

Bilan 2022 :

L'année 2022 a été marquée par la fin de la crise sanitaire et donc par un retour aux conditions normales d'organisation.

Les restructurations de services (NRP) ont générées des mouvements de personnels importants (changement de métiers pour les agents.e.s).

Par conséquent, la demande de formations professionnelles a été impactée.

Les faits marquants : le développement de PACNUM très peu suivi par les agents car chronophage.

L'application Flore a été remplacée par Sem@for.

Pour la CGT, le taux de non réalisation des stages numériques doit interpeller (plus de 30 % n'ont pas commencé leur parcours et seulement 51 % des inscrits ont validé leur parcours).

Nous rappelons notre attachement aux stages en présentiel, qui permettent un bien meilleur échange entre formateurs et stagiaires.

Bilan quantitatif global tous types de formation confondus :

Nombre de journées stagiaires en 2022 : 28,66 % par rapport à l'année 2021,

Nombre de stagiaires : 4 886 en 2022 ; 3 776 en 2021 ; soit + 29,39 %.

Le Finistère comptabilise une quinzaine de formateurs.

Une organisation syndicale déplore que les contenus des stages ne soient pas disponibles en amont par les formateurs. La CGT précise qu'une plateforme sécurisée pourrait permettre à ces derniers d'accéder aux différents contenus des stages.

Madame KERDRAON précise que de nombreuses formations sont effectuées au plan local du fait de l'éloignement du Finistère du centre régional de formation se situant à Rennes.

Par ailleurs, les organisations syndicales dénoncent l'absence de bases écoles lors des stages (problème de financement). La mise à jour des modules n'est plus réalisée, certains modules de stages seront remplacés par des copies d'écran !

Point 4 : 1^{er} Bilan campagne IR

La Direction indique que la campagne d'impôt sur le revenu s'est tenue sur une période plus tardive qu'en 2022: démarrage au 13 avril et date limite dépôt des déclarations papier le 22 mai, contre le 6 avril et le 19 mai en 2022 et sur un nombre de jours ouvrés également moindre (39 contre 42).

Conjugué à la montée en puissance du nouveau

parcours foncier, via la déclaration d'occupation des locaux d'habitation à effectuer en utilisant le service en ligne « gérer mes biens immobiliers », ce facteur a contribué à densifier fortement

l'accueil des usagers et l'activité des SIP, particulièrement en fin de campagne.

Dans ce contexte, le besoin d'accompagnement

des usagers s'est traduit par un niveau de sollicitations sur l'ensemble des canaux de contact en augmentation de + 17 % par rapport à 2022, avec une hausse de l'accueil physique de 23 %.

Accueil physique: 26 773 000 visites,

25 855 appels téléphoniques locaux ;

3 150 000 messages(+ 20 % pour la messagerie)

Le nombre de rendez-vous: augmentation de + 17 %.

Une hausse de sollicitations des contribuables est donc constatée au niveau de tous les canaux de communication.

Depuis le 9 juin, l'accueil physique ne désemplit pas. La solution de secours de la Direction consiste à distribuer des formulaires papier pour les usagers qui ne parviennent pas à déclarer leurs biens immobiliers via internet !

Par ailleurs, des centaines d'appels téléphoniques sont en attente de réponse.

Une organisation syndicale dénonce la complexité du nouveau logiciel GEST ODL

La CGT précise que les usagers se déplacent en masse dans les centres des Finances Publiques ces derniers jours suite à la réception de lettres de relances indiquant de déclarer leurs biens immobiliers avant le 30 juin sous peine d'amende de 150 euros.

Toutes les organisations syndicales dénoncent les effets néfastes du NRP : collègues noyés par les e-contacts, des services qui n'ont pas suffisamment de temps pour traiter correctement les déclarations de revenus, des services à bout de souffle à qui on demande de renforcer le numéro d'appel national.

Les agents sont épuisés parfois à la limite du burn out : leurs conditions de travail n'ont cessé de se dégrader et leur santé est directement impactée : stress, fatigue, irritabilité, pleurs sans compter l'impact sur leur vie familiale.

Point 7: reclassement agent Berkani à Fouesnant

Suite à la fermeture de la Trésorerie de Fouesnant prévue le 31 août 2023, l'agent d'entretien du CFP se verra proposer un entretien conduit par le responsable de service RH ou son adjoint au cours duquel un reclassement lui sera proposé.

Si l'agent refuse la procédure de reclassement ou qu'aucune procédure de reclassement n'est envisageable, un licenciement est alors possible.

La Direction a contacté l'agent : proposition des 5 heures de travail sur le site de Quimper.

Ne possédant pas de véhicule pour se déplacer, l'agent a refusé l'offre et sera donc licenciée.

Cette dernière percevra son traitement et salaire jusqu'au mois de novembre, date de la CAP nationale.

Points divers

- **Situation des services présents à Quimper Pilven en 2024** : Rien n'est acté en termes de calendrier et de financement. Le problème du radon est à solutionner. La création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite sera réalisée. Les plans ne sont pas réalisés à ce jour mais il n'y aura pas de flex office.
La salle de réunion sera nommée Ludovic MONTUELLE.
- **Situation du SIP de Carhaix** : 2 départs à la retraite et 1 mutation à venir. Les agents s'interrogent sur leur devenir et l'arrivée de nouveaux agents sur le site.
- **Situation des contractuels du CCPros de Morlaix** : engagés en tant que contractuels C, les profils retenus et les missions qui leur sont dévolues conduisent l'administration à pouvoir reconsidérer leur statut pour passage en tant que contractuels B

Les points concernant le rapport d'activité 2022, le TBVS 2022 et SPFE (dispositif d'entraide supra départementale du Loir – et -Cher) seront évoqués lors du prochain CSAL en septembre prochain.

Vos élus et experte CGT FINANCES PUBLIQUES en CSAL
Sandrine ALLAIN, Christian ROBILLARD, Sandrine KERVAREC-MABILEAU



tous ensemble

Finistère



[La section CGT Finances publiques du Finistère Sur Facebook](#) Notre site internet : <https://29.cgtfinancespubliques.fr/>